

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Éthiopie, B.P.: 3243 Tél.: (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321

Courriel: situationroom@africa-union.org

**5^{ÈME} RÉUNION DU GROUPE INTERNATIONAL
DE CONTACT SUR LA RÉPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE**

**ADDIS ABÉBA, ÉTHIOPIE
7 JUILLET 2014**

CONCLUSIONS

CONCLUSIONS

1. Le Groupe international de contact sur la République centrafricaine (GIC-RCA) a tenu sa 5^{ème} réunion, à Addis Abéba, le lundi 7 juillet 2014, sous la coprésidence de M. Basile Ikouebe, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de la République du Congo, et de l'Ambassadeur Smaïl Chergui, Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'Union africaine (UA). La liste des pays et organisations qui ont pris part à la réunion figure en bas de page¹.
2. La cérémonie d'ouverture a été marquée par les allocutions prononcées par le Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'UA, l'Ambassadeur Smaïl Chergui; le Secrétaire général adjoint des Nations unies chargé des opérations de maintien de la paix, M. Hervé Ladsous; le Secrétaire général de la CEEAC, l'Ambassadeur Amad Allam-Mi; le Premier ministre, chef du Gouvernement de Transition de la RCA, M. André Nzapayéké; le Ministre des Affaires étrangères et de l'Intégration africaine de la République du Tchad, au titre de la présidence en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), M. Moussa Faki Mahamat; et le Ministre Basile Ikouebe.
3. Les participants ont examiné l'évolution de la situation en RCA depuis la 4^{ème} réunion du GIC-RCA tenue à Brazzaville, le 21 mars 2014, et ce sur la base des communications faites par le Premier ministre de la RCA et d'autres membres de sa délégation, des présentations faites par les Représentants spéciaux de l'UA, des Nations unies et de la CEEAC à Bangui, au nom du Groupe de coordination pour la préparation et le suivi des réunions du GIC-RCA (G8-RCA), des interventions des différents acteurs internationaux impliqués dans la gestion de la crise et des discussions qui s'en sont suivies.
4. Les participants ont noté la fragilité persistante de la situation sécuritaire en RCA. Ils ont fermement condamné tous les actes de violence perpétrés par les groupes armés, notamment contre les populations civiles, y compris l'assassinat, le 24 mai 2014, de 3 musulmans à Bangui, suivi de l'attaque, le 28 mai 2014, de l'Église Notre Dame de Fatima, et les exactions commises dans la ville de Bambari, à la fin du mois de juin 2014. Ils se sont alarmés de l'accroissement des violences faites aux femmes, notamment les viols. Les participants ont noté avec préoccupation que l'Ouest du pays reste soumis à de fortes tensions découlant des affrontements entre groupes armés pour le contrôle de ressources. Ils ont aussi relevé les difficultés rencontrées dans l'application des Mesures de confiance à l'Est du pays par les groupes armés qui y sont actifs. Les participants ont toutefois noté une amélioration sensible de la situation sécuritaire ces dernières semaines, grâce à l'action de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA), avec l'appui de l'Opération française Sangaris et de l'Opération de l'Union européenne en RCA (EUFOR-RCA).
5. Les participants ont réitéré leur préoccupation face à l'ampleur de la crise humanitaire que connaît la RCA, notant que plus de la moitié de la population du pays a besoin d'une

¹ Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Angola, Australie, BAD, Banque mondiale, Burundi, Cameroun, Canada, CEEAC, Chine, CICR, CIRGL, RCA, République du Congo, RDC, États-Unis, Gabon, Guinée Équatoriale, France, Japon, Luxembourg, Mauritanie, Nations unies, Nigeria, OIF, Ouganda, Royaume-Uni, Russie, Rwanda, Soudan, Tchad, Turquie, UA et UE

assistance humanitaire. Ils ont réitéré leur profonde appréciation aux pays accueillant des réfugiés centrafricains, ainsi qu'aux pays et organisations humanitaires qui contribuent à l'assistance apportée aux populations affectées. Ils ont noté avec préoccupation que sur les 565 millions de dollars nécessaires pour répondre aux besoins humanitaires, seuls 193 millions de dollars avaient été mobilisés à ce jour.

6. Les participants ont souligné l'impact négatif de la situation sécuritaire sur les activités économiques, notant que la croissance avait enregistré, en 2013, un recul en termes réels de 36%. Ils ont, toutefois, relevé une légère reprise de l'activité économique à Bangui, grâce à la sécurisation du corridor qui relie Bangui à la frontière camerounaise et aux apports des partenaires internationaux. Ils ont exprimé leur appréciation à ces derniers pour leur soutien économique et financier.

7. Les participants ont pris note des informations fournies par la délégation centrafricaine sur la mise en œuvre de la Feuille de route de la transition. Ils ont noté les efforts entrepris pour la réorganisation des Forces de défense et de sécurité et la restauration de l'autorité de l'État. Ils ont aussi relevé avec satisfaction les initiatives prises par la chef de l'État de la transition en vue d'imprimer la dynamique requise au processus de réconciliation nationale et au dialogue politique entre tous les acteurs centrafricains. En outre, ils ont relevé les efforts qu'elle a entrepris pour mobiliser la communauté internationale en faveur de la RCA.

8. Dans le même temps, les participants ont souligné la lenteur accusée dans la mise en œuvre de la Feuille de route, en raison d'une multiplicité de facteurs. Ils ont souligné que l'aboutissement de la transition dans les délais prévus suppose la réalisation d'avancées beaucoup plus rapides sur les différents aspects de la Feuille de route, notamment la restauration de la sécurité et de l'ordre public, ainsi que de l'administration judiciaire, la préparation des élections devant couronner la fin de la transition, la réorganisation des Forces de défense et de sécurité, la mise en œuvre des processus de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) et de réforme du secteur de la sécurité (RSS), ainsi que les réformes économiques requises.

9. À cet égard, les participants ont fortement encouragé les autorités centrafricaines à engager la refonte des Forces de défense et de sécurité, y compris les Forces armées centrafricaines (FACA), conformément aux critères qui seront définis dans le cadre du dialogue politique inclusif envisagé et conformément aux principes internationaux pertinents et, dans l'intervalle, favoriser l'opérationnalisation d'unités spécifiques, pour permettre la conduite de tâches d'intérêt public. Ils ont demandé aux autorités d'envisager le désarmement de façon consensuelle, comme acte politique majeur découlant d'un dialogue politique inclusif. Ils ont recommandé la mise en place d'une Commission Vérité et Justice, pour permettre une lutte plus résolue contre l'impunité et favoriser la réconciliation.

10. Les participants ont instamment demandé aux autorités de transition d'accélérer les préparatifs des élections devant se tenir en février 2015 pour couronner la transition en cours et permettre la restauration de l'ordre constitutionnel. Ils ont demandé à la communauté internationale d'appuyer ces actions, y compris financièrement.

11. Eu égard à ce qui précède, les participants ont souligné la nécessité d'un plus grand engagement de la part des acteurs politiques et sociaux centrafricains, qui doivent s'approprier pleinement le processus en cours. Aussi, les participants ont appelé les acteurs centrafricains à œuvrer résolument en faveur de la réconciliation nationale et à s'abstenir de tous actes de nature à saper encore davantage la cohésion nationale. Ils ont, en particulier, instamment demandé aux responsables des ex-Seleka et des anti-Balaka de lancer des appels sans équivoque à leurs partisans pour qu'ils mettent fin sans délai aux attaques contre les populations civiles et à tous autres actes de violence et qu'ils cessent de se substituer aux forces de l'ordre. Ils ont encouragé les institutions de la transition à assumer pleinement les responsabilités qui sont les leurs.

12. Les participants ont réitéré l'engagement de leurs organisations et pays respectifs à continuer à appuyer les efforts des autorités et des parties prenantes centrafricaines. À cet égard, ils se sont félicités du rôle continu de la région, comme en témoignent le Sommet tripartite Angola-Tchad-République du Congo, tenu à Luanda, le 9 juin 2014, la Concertation entre les chefs d'État et de Gouvernement de la CEEAC, tenue à Malabo, le 27 juin 2014, en marge du 23^{ème} Sommet ordinaire de l'UA, ainsi que le soutien financier que les pays de la région continuent à apporter à la RCA. Ils se sont aussi félicités de l'adoption, le 10 avril 2014, par le Conseil de sécurité de la résolution 2149 (2014), autorisant la transformation de la MISCA en une opération onusienne, et ont indiqué attendre avec intérêt le transfert d'autorité entre la MISCA et la MINUSCA, prévu le 15 septembre 2014. Ils se sont, par ailleurs, réjouis des concours financiers que les partenaires bilatéraux et multilatéraux de la RCA ont apportés pour aider ce pays à se relever.

13. Les participants ont eu des échanges de vues approfondis sur les prochaines étapes du processus politique et de réconciliation en RCA. Sur la base des conclusions de la Concertation de Malabo du 27 juin 2014, ils ont entériné les modalités de relance du dialogue politique et du processus de réconciliation présentées par le G8-RCA. À cet égard, ils ont convenu de ce qui suit:

- (i) la tenue, à Brazzaville, du 21 au 23 juillet 2014, d'un Forum pour la réconciliation nationale et le dialogue politique, sous l'égide du Médiateur de la CEEAC dans la crise centrafricaine, le Président Denis Sassou Nguesso de la République du Congo. Ce Forum devra convenir de l'arrêt de toutes les violences, à travers la signature par les entités concernées, d'un accord de cessation des hostilités, du désarmement des groupes armés et d'un nouveau cadre politique de la transition;
- (ii) la mise en place par le Gouvernement centrafricain d'un Comité préparatoire, chargé, en concertation étroite avec la Médiation internationale mentionnée ci-dessus et avec l'appui du G8-RCA, de la préparation du Forum, y compris les aspects relatifs à la participation, qui doit être la plus inclusive possible, en tenant compte des décisions pertinentes du CPS de l'UA et du Conseil de sécurité des Nations unies;

- (iii) la mise en place d'une Médiation internationale sous l'autorité du Médiateur de la CEEAC dans la crise centrafricaine, le Président Denis Sassou Nguesso de la République du Congo, et comprenant les représentants de l'UA et des Nations unies, en qualité de vice-Médiateurs, et du Secrétariat général de la CEEAC en tant que Rapporteur. La Médiation internationale comprend également les représentants des États membres de la CEEAC, des autres membres du G8-RCA et de la CIRGL;
- (iv) la mise à disposition de l'expertise requise par l'UA et les Nations unies, ainsi que par d'autres membres de la communauté internationale;
- (v) l'initiation immédiate de consultations entre la Médiation de la CEEAC et le G8-RCA pour la préparation d'un budget et la finalisation d'autres aspects du Forum envisagé; et
- (vi) l'appel à la communauté internationale pour qu'elle contribue au financement du Forum et aux autres activités de suivi envisagées.

14. Les participants ont convenu que le Forum de Brazzaville sera suivi d'autres étapes à conduire en RCA pour assurer la participation la plus large possible des différentes couches de la population centrafricaine et son appropriation du processus, à savoir des concertations organisées dans les différentes préfectures du pays et un Forum élargi à Bangui.

15. Les participants ont exhorté tous les acteurs centrafricains concernés à participer au Forum de Brazzaville dans l'esprit de responsabilité et de compromis requis et de placer l'intérêt de la RCA et de son peuple au-dessus des considérations partisans et d'objectifs étroits et à court terme. Ils ont réaffirmé leur détermination à tenir les auteurs de trouble éventuels responsables de leurs actes, y compris par l'imposition de sanctions individuelles, dans le cadre des dispositions pertinentes de la résolution 2134 (2014) du 28 janvier 2014, relatives aux sanctions du Conseil de sécurité des Nations unies. À cet égard, ils se sont félicités des mesures déjà prises par le Comité des sanctions des Nations unies.

16. Les participants ont salué le travail remarquable qu'accomplit la MISCA, avec l'appui des opérations Sangaris et EUFOR-RCA, dans un environnement particulièrement difficile. Ils ont exprimé leur appréciation aux pays contributeurs de troupes et de personnels de police pour leur engagement et les sacrifices consentis. Ils ont à nouveau remercié tous les pays et organisations qui apportent un soutien à la MISCA, les exhortant à poursuivre ce soutien.

17. Les participants ont pris note avec satisfaction du processus de transition en cours de la MISCA à la MINUSCA, et se sont félicités de la bonne collaboration entre l'UA et les Nations unies, pour permettre un transfert d'autorité réussi. Ils ont lancé un appel aux partenaires internationaux pour qu'ils apportent l'appui requis aux contingents de la MISCA qui en ont besoin pour faciliter leur participation effective à la mise en œuvre du mandat de la MINUSCA.

18. Les participants ont instamment demandé aux autorités centrafricaines d'accélérer la mise en œuvre des réformes relatives à la gouvernance économique et financière afin de

faciliter la mobilisation d'une assistance additionnelle. Ils ont demandé aux partenaires bilatéraux et multilatéraux de la RCA de poursuivre et de renforcer leur soutien, en tenant compte de la situation particulière de la RCA. Les participants ont réitéré à nouveau l'appel à la communauté internationale pour la mobilisation de l'assistance humanitaire requise.

19. Les participants se sont félicités de la mise sur pied, à Bangui, d'un Groupe de coordination chargé de la préparation et du suivi des réunions du GIC-RCA, appelé G8, conformément aux Conclusions de la 4^{ème} réunion du GIC-RCA.

20. Les participants sont convenus que la prochaine réunion du GIC-RCA se tiendra à Bangui, en RCA, en octobre 2014, à une date qui sera déterminée par voie de consultations.